

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le **14 DEC. 2017**

Recevoir l'extrait

D : 031 213195613 20171214 D2017_197-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- ayant pris part au vote : 30
- procurations : 6

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-sept et le 13 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, MME ISABELLE SEROR.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. PHILIPPE BAUMLIN (Pouvoir donné à MME MONIQUE GUEDES), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. XAVIER MANGOGNA (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à MME ELISABETH ATTELAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN,).

Etaient absents excusés : MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. NICOLAS COSTES.

M. PATRICE ETAVE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n° 2017/107

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2017-08 du Conseil Municipal du 08 novembre 2017

Monsieur Le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2017/08 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 08 novembre 2017.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le **14 DEC. 2017**

ID : 031-213105612-20171214-D2017_107-DE

Article 1

A l'unanimité, moins 7 abstentions (MME NADINE MAURIN, M.XAVIER MANGOGNA, M.JACQUES DAHAN, M.GILLES HOURQUET, MME ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR),

- D'adopter le Procès-Verbal 2017-08 du Conseil Municipal du 08 novembre 2017.

- Transmis le 14 DEC. 2017
- Affiché le 14 DEC. 2017

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PERE

Pour le Maire,
et par délégation,
l'Adjoint au Maire
David ROFÉ

